



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Question au Gouvernement n° 1106

Texte de la question

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Mme la présidente. La parole est à M. Christophe Plassard.

M. Christophe Plassard. Lundi 4 septembre, 12 millions d'élèves retrouveront les bancs de l'école. En Charente-Maritime, ce sont 46 470 enfants qui feront leur rentrée, soit environ 700 de moins que l'an dernier. Cette baisse entraîne une recomposition importante de la carte scolaire, notamment dans les zones rurales, fragilisées démographiquement et dont il faut renforcer l'attractivité.

Dans le département, cinquante-trois fermetures de classes ont été annoncées, contre seulement onze ouvertures. Nous savons que l'école est centrale dans un village, qu'elle est le vecteur du maintien des commerces, des services à la personne, du lien social. Si la baisse du nombre d'élèves entraîne logiquement une diminution du nombre de classes, cela ne doit pas avoir de conséquences sur la qualité de l'enseignement, tout particulièrement en zone rurale ; or les fermetures de classes peuvent conduire à surcharger les classes restantes, ce qui fait baisser le niveau d'enseignement et détériore la qualité de vie des enfants.

De nombreuses mesures sont déployées pour cette rentrée, comme l'extension de l'expérimentation des territoires éducatifs ruraux. De son côté, la mesure de dédoublement des classes de CP et de CE1 dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville a prouvé sa pertinence. Peut-on envisager son application dans les zones rurales ?

Les difficultés de recrutement peuvent faire craindre un manque d'enseignants. Comme vous le rappelez dans votre circulaire de rentrée, monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, le Gouvernement a pris des mesures volontaristes en 2022 et en 2023, notamment une revalorisation inédite des salaires des enseignants.

Comment le Gouvernement accompagne-t-il les académies afin que la rentrée scolaire se déroule dans les meilleures conditions qui soient ? Y aura-t-il bien un enseignant devant chaque classe, avec un taux d'encadrement acceptable, en particulier en zone rurale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Mme Sophia Chikirou. Plus pour très longtemps !

M. Pierre Cordier. Quelques heures encore !

M. Pap Ndiaye, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Les territoires ruraux présentent deux

caractéristiques : ils sont éloignés, avec une faible densité de population ; leurs effectifs scolaires diminuent – on compte 500 élèves de moins en Charente-Maritime. Nous avons pris l'engagement d'améliorer le taux d'encadrement ; de fait, il passera sous la barre des 22 élèves par enseignant dans votre département.

Mais nous devons faire plus : c'est tout l'objet du plan pour notre école dans les territoires ruraux, annoncé par la Première ministre il y a quelques mois. Ce que les maires des communes rurales demandent, c'est de la visibilité et une carte scolaire qui ne soit pas modifiée en février, à quelques mois de la rentrée. Nous nous engageons à ce qu'une instance de concertation regarde la carte scolaire sur trois ans – puisque les enfants qui naissent aujourd'hui seront scolarisés dans trois ans –, en tenant compte des mouvements annuels de population. Il ne s'agit pas de geler la carte scolaire, mais de donner aux maires, comme ils le demandent, de la visibilité.

Nous avons répondu à la perte d'attractivité du métier d'enseignant par des hausses significatives de traitement :...

M. Pierre Cordier. Cela ne résout pas tout le problème !

M. Pap Ndiaye, ministreentre 8 et 11 % pour les sept premiers échelons, auxquelles s'ajoute l'augmentation de 1,5 %, pour tous les fonctionnaires. Je note que le nombre d'admis au concours de recrutement de professeurs des écoles est en hausse de 8,2 %. Ce n'est pas suffisant et nous avons encore du chemin à parcourir, mais cela permet de préparer la rentrée dans des conditions satisfaisantes. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes RE, Dem et HOR.*)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Plassard](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Horizons et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1106

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 juillet 2023